



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL du lundi 11 mai 2020

Un Conseil d'administration a été exceptionnellement réuni en audioconférence (CNED) afin d'exposer l'organisation prévue pour la reprise des cours à compter du 18 mai suite au déconfinement.

17h30 : Le quorum est atteint et la séance est ouverte.

I – M. le Principal présente le mémento concernant les conditions de l'accueil des élèves et de la reprise des cours à compter du 18 mai (cf. pj).

Le Principal rappelle que tout élève présentant des symptômes sera pris en charge et isolé dans le bureau du médecin scolaire. Les parents seront prévenus et devront venir chercher l'enfant.

Concernant le port du masque pour les enfants comme pour les adultes, il est obligatoire lorsque le respect de la distanciation sociale d'1 mètre est impossible. Les salles seront disposées de manière à ce que les élèves soient suffisamment écartés. Le stock de masques à notre disposition étant limité, **les parents veilleront à équiper leur enfant d'un masque (comme indiqué en page 7 du protocole sanitaire).**

La Direction et l'infirmière interviendront dans les classes pour rappeler aux élèves les règles sanitaires à respecter, notamment la question de la manipulation du masque. Des affiches explicatives seront également visibles sur les lieux de passage.

Un nettoyage complet est prévu cette semaine. Les professeurs souhaitant accéder à leur salle devront s'y rendre avant mercredi 13 mai si possible.

II – Compte-rendu des échanges :

La réussite de l'organisation mise en place ne peut fonctionner qu'avec **la participation active et le sens des responsabilités de la part des élèves**. Il est essentiel que **les familles sensibilisent leur enfant à la nécessité de respecter les préconisations** sanitaires.

Une prise de température des élèves à l'arrivée au collège n'est pas prévue. Il est de la responsabilité des familles de vérifier que leur enfant ne présente aucun symptôme avant de l'envoyer au collège.

Du personnel sera présent sur le parvis dès l'arrivée des bus et ouvrira le portail de sorte que **les élèves puissent entrer au fur et à mesure** dans l'établissement en respectant la distance sanitaire. **Ils se rendront directement dans leur salle de classe** via l'itinéraire indiqué.

Des assistants d'éducation seront présents dans les couloirs pour s'assurer de la bonne circulation des élèves. **Les cours se dérouleront avec les portes ouvertes** et les salles seront aérées régulièrement.

Les élèves resteront **dans la même salle pour tous les cours**. Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition dans chaque salle, ainsi que des lingettes virucides pour la désinfection du matériel des professeurs (souris, clavier, effaceur de tableau, télécommande...). Les photocopies devront être évitées. Quelques unes pourront être effectuées en salle des professeurs et distribuées aux élèves dans le strict respect des règles sanitaires. L'accès à la salle des professeurs est à éviter dans la mesure du possible.

En classe, chaque élève se verra attribuer une place fixe à conserver tous les jours.

L'après-midi, les élèves inscrits à l'étude surveillée seront répartis **dans des salles équipées de postes informatiques** (salles Info, Techno, Exao). Conformément au protocole sanitaire, les élèves seront positionnés à raison d'un poste informatique sur deux afin de respecter la distance recommandée, ce qui permettra d'accueillir au maximum 70 élèves l'après-midi. Dans l'intérêt des familles, les élèves de 6^{ème} transportés seront accueillis en priorité.

Les agents, libérés des tâches de cuisine, disposeront de la matinée pour effectuer un nettoyage quotidien des salles. Malgré l'intervention du Principal et l'appui de Mme TRINQUIER, les transports n'ont pas accédé à la demande de modifications des horaires de passage qui leur a été faite, les horaires seront donc les mêmes qu'avant le confinement même si cela n'est pas pratique pour les familles.

Afin d'être accueillis en nombre limité (groupes de 15 élèves maximum), **les élèves viendront au collège une semaine sur deux selon leur groupe** (cf. emploi du temps Pronote). **L'accueil des élèves se fera sur la base du volontariat et sur inscriptions par les parents via Pronote.** Dans le cas où des places resteraient vacantes, le découpage des groupes pourra être assoupli mais les groupes seront d'abord complétés avec des élèves signalés par les professeurs comme décrocheurs ou en grande difficulté. Tous les enfants ont tout de même leur place au collège, quel que soit leur profil.

Bien que les mesures gouvernementales de chômage partiel s'arrêtent à la fin du mois, l'établissement ne prendra en charge que le nombre d'élèves autorisés par les règles imposées. Le Principal pourra signer un justificatif qui devra lui être transmis par les parents qui en feront la demande. Les 4^{èmes} et 3^{èmes} sont davantage capables de travailler à distance. Traditionnellement, ils peinent d'ailleurs à venir en juin. Pour aider les familles, **la priorité de l'accueil sera donc donnée aux plus jeunes** ainsi qu'aux **enfants de soignants**.

Les emplois du temps seront optimisés afin d'éviter au maximum les heures d'étude (cf. Pronote). Les études seront en priorité encadrées par un assistant d'éducation directement dans la salle des élèves. Dans le cas d'un nombre trop important d'élèves en étude, le recours à la salle du réfectoire sera envisagé.

Les parents qui en auront la possibilité, **déposeront leur enfant au collège au début du premier cours et viendront le récupérer à la fin du dernier cours.**

L'accès aux **vestiaires et aux installations sportives étant interdit**, les cours d'EPS seront adaptés en conséquence. Les élèves devront arriver en tenue, avec une bouteille d'eau et une serviette de toilette pouvant servir de tapis de sol. Les professeurs adresseront une demande à la Cotelub afin d'évaluer la faisabilité d'un éventuel repli au gymnase en cas de pluie.

Le Secteur Jeunes rouvrira à partir du 18 mai. Actuellement, le Transfo tente de réfléchir aux meilleures solutions pour apporter son aide aux enfants et aux parents.

Certains professeurs bénéficiant d'une autorisation spécifique au regard du contexte, poursuivront le télétravail en intégralité.

Pour les élèves qui ne réintégreront pas le collège, les professeurs poursuivront le travail à distance l'après-midi sans respect strict de l'emploi du temps.

Les récréations habituelles seront supprimées au profit de temps de pause à la fin des cours en classe. Des assistants d'éducation seront présents dans les couloirs afin de prendre en charge en toute sécurité les élèves qui souhaiteront se rendre aux toilettes (désinfection des mains avant et après).

De même, **les entrées et sorties des élèves seront échelonnées** afin de respecter les distances sanitaires. Les assistants d'éducation signaleront aux enseignants le moment où les élèves pourront quitter leur salle.

Conformément à la décision de M. le Principal, **la demi-pension ne sera pas rouverte.** En effet, la sécurité des élèves ne pourrait pas être suffisamment garantie. **Les familles seront remboursées** des frais de demi-pension car **la confection d'un repas froid fourni par le collège n'est pas envisageable.** Certains agents seront dans l'incapacité de reprendre le travail en raison de leur état de santé. L'effectif restant devra être **disponible pour le nettoyage régulier des locaux et du matériel pédagogique.**

Le port du masque est obligatoire pour les AESH. L'établissement distribuera à l'ensemble des personnels les **masques** nécessaires fournis par l'Etat. L'utilisation des masques « FFP2 » est réservée à l'accueil à l'infirmerie d'un enfant présentant des symptômes du Covid19. Les professeurs pourront faire cours sans leur masque si la distanciation sociale est respectée.

Les AESH pourront s'installer librement au bureau qu'elles souhaitent en classe et conserveront cette place par la suite. Elles auront toute latitude pour remanier leur emploi du temps et faire en sorte de trouver l'équilibre entre le bon accompagnement de leurs élèves et le respect des règles sanitaires. Elles poursuivront le télétravail dans le cas où l'élève qu'elles accompagnent n'est pas présent au collège.

Concernant **les examens et les programmes** :

- Les établissements sont encore **en attente des consignes nationales pour les ASSR** (attestation de sécurité routière).

- Le diplôme du brevet sera attribué d'une part sur la base du contrôle continu, c'est à dire l'évaluation des compétences, d'autre part par l'attribution de notes qui remplaceront celles habituellement obtenues à l'examen et qui seront constituées de la moyenne des moyennes du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre des disciplines d'examen (français, histoire-géo, maths, sciences). L'examen proprement dit est donc annulé. En outre, le corps des Inspecteurs pédagogiques précise qu'il n'y aura pas d'évaluation chiffrée pour la période du 3^{ème} trimestre : « elle sera remplacée par une appréciation qualitative portée par les professeurs sur l'engagement et la progression de l'élève dans ce contexte singulier, ce qui doit se faire avec bienveillance et en tenant compte des conditions particulières que le confinement impose à l'élève. Ces évaluations qualitatives, portées sur le bilan périodique, se retrouveront dans le livret scolaire unique (LSU). Ce sont ces éléments qui seront pris en compte pour la délivrance du DNB ».

L'accueil des élèves se faisant sur la base du volontariat, il sera bien entendu tenu compte du travail à distance dans l'évaluation de leur engagement et de leur assiduité.

Rappel : les professeurs principaux de 3^{ème} sont les interlocuteurs privilégiés des familles pour toutes les questions liées à l'orientation et aux examens.

- **Les programmes sont actuellement en cours de refonte** afin qu'il soit tenu compte des niveaux très divers d'acquisition des notions au troisième trimestre. Au cours du mois de juin, **les Inspecteurs pédagogiques préconisent de revenir sur les notions transmises à distance** pour les consolider. Des **aménagements sont prévus pour tous les niveaux l'an prochain.**

L'organisation de la restitution des manuels scolaires sera transmise ultérieurement.

III – Conclusion :

Bien que le risque zéro n'existe pas, l'établissement a fait le maximum pour pouvoir accueillir les élèves le 18 mai. Des assouplissements à l'organisation proposée sont bien entendu envisageables, des ajustements seront sans doute nécessaires au fur et à mesure car, au regard de ce contexte inédit, toutes les situations ne peuvent être anticipées.

La bonne réussite de cette reprise repose sur l'implication de chacun dans le respect des règles sanitaires. Il appartient aux familles de sensibiliser leur enfant quant au respect strict des gestes barrière tout au long des différents temps de la journée.

19h30, fin de la séance.

La secrétaire de séance,

Delphine HAMEL

Le Principal,

Pierre FRANCOIX